

projet **CONDUITE**

PARCOURS DE FORMATION CATÉGORIE B, AAC et CS

NOM :

PRENOM :

Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante qui demande à l'élève de la concentration, de l'assiduité et de la motivation.

Le parcours qui vous est proposé vous permettra de progresser dans votre formation pour vous amener en situation de réussite aux examens du permis de conduire.

En signant le contrat pour cette formation à la conduite et à la sécurité routière, vous vous engagez à suivre obligatoirement le parcours de formation :

Parcours théorique

La formation théorique portant sur des questions « d'entraînement au code » pourra être suivie à votre rythme :

- À l'auto école en salle de code avec la correction faite par un enseignant diplômé ou la correction automatique sous surveillance d'un moniteur.
- à la maison avec les moyens informatiques via internet.
- livre de code
- cours collectifs

La formation portant sur des thématiques spécifiques se déroule collectivement (et sur rendez-vous), dans les locaux de l'école de conduite, et est dispensée en présence d'un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

L'équipe pédagogique vous propose de suivre ses cours :

- alcool et stupéfiant
- vitesse, distracteur et défaut de port de ceinture de sécurité

En fonction de votre emploi du temps, vous venez au cours à votre rythme. Pensez à vérifier les jours, les horaires et les thématiques sur le tableau d'affichage.

Parcours pratique

Dispensé de conduite

En matière d'organisation pédagogique, la formation à l'apprentissage de la conduite se fera progressif, tiendra compte votre personnalité, de votre niveau et de la variété des situations :

Pendant la phase pratique, vous serez amené à circuler :

- en ville ;
- en rase campagne ;
- sur autoroute ;
- de nuit (leçons prises en hiver).

De l'écoute pédagogique pourra vous être proposée.

En quoi consiste l'écoute pédagogique ? Pendant qu'un élève conduit, vous l'observez, vous écoutez les explications et les conseils de l'enseignant et vous participez de manière active en faisant part de vos observations et de vos réflexions.

Votre enseignant va suivre le programme national REMC (référentiel pour l'éducation à une mobilité citoyenne).

Nous ajusterons votre planning de conduite de façon à alterner les heures de conduite :

-heure de soirée : conduite de nuit et les risques liés

-heures creuse : fluidité du trafic routier

-heures pleines : circulation dense

-heures avec des mauvaises conditions météorologiques : risque liés à la pluie, verglas et à la règlementation.

Les deux monitrices de PROJET CONDUITE Emmanuelle et Valérie sont là pour vous former à devenir un bon conducteur, les outils pédagogiques comme la fiche de suivi, permettent aux enseignantes de suivre la progression de votre formation.

L'auto-école PROJET CONDUITE te souhaite une bonne formation !